

Termes et Conditions de Tiers

Termes et Conditions de Composants de Tiers

1. Composants d'exploitation libre ("Open Source") (s'applique à tous les produits PTC)

Si un quelconque logiciel *open source* est inclus dans les Produits Sous Licence, il sera identifié dans les notices jointes aux Produits Sous Licence. La garantie et les services d'assistance fournis en vertu du Contrat de Licence s'appliquent à ce logiciel *open source* et sont fournis par PTC seule et non par le concédant de licence initial. Le concédant initial du logiciel *open source* fournit celui-ci « tel quel » et sans responsabilité de quelque nature que ce soit, envers le Client.

2. Composants Oracle (s'applique uniquement aux produits Windchill)

Les termes suivants s'appliquent aux logiciels et à la documentation fournis par Oracle Corporation ("Oracle") dans la mesure où tout logiciel ou toute documentation Oracle est inclus dans ou avec les Produits Sous Licence (le "Logiciel Oracle") : le Client reconnaît et accepte que le Logiciel Oracle ne puisse pas être utilisé qu'en liaison avec les Produits Sous Licence et que le Client ne modifiera pas le Logiciel Oracle ou ne publiera pas les résultats de tests d'évaluation et de comparaison de performances effectués sur le Logiciel Oracle. Oracle est un tiers bénéficiaire du présent Contrat.

3. Composants Cognos (s'applique uniquement aux produits Windchill)

Les limitations d'utilisation suivantes concernent la fonctionnalité du Cognos Business Reporting dans Windchill, en fonction du type de Licence :

- (i) Une « Licence Intégrée pour BI Reporting » comprend : (a) un Utilisateur Enregistré d'une Licence BI Consommateur pour chaque Utilisateur Enregistré du Produit sous Licence dans lequel la Licence Intégrée de BI Reporting est intégrée, et (b) un nombre raisonnable de copies de Licences Limitées aux Administrateurs BI.
- (ii) Une « Licence BI Consommateur » permet au nombre spécifié d'Utilisateurs Enregistrés de : (i) sélectionner des rapports, afficher des rapports et définir les préférences personnelles (pour la langues, le fuseaux horaire, etc.) ; et (ii) exécuter et programmer les rapports réalisés par un module Licensor BI Studio sous licence ou réalisés par l'un quelconque des moyens de génération de rapports qui sont cohérents avec ces limitations d'utilisation, interagir avec des sollicitations, émettre les rapports dans d'autres formats tels que PDF et CSV, s'abonner à un rapport régulier, créer et gérer des dossiers de rapports et de pages de portail, personnaliser des rapports standards et recevoir les notifications d'Event Studio. Le Client doit configurer le Logiciel sous Licence Cognos afin d'assurer que ces utilisateurs ne puissent pas utiliser toute autre fonctionnalité du logiciel Cognos.
- (iii) Une « Licence Limitée aux Administrateurs BI » est identique à la Licence BI Consommateur et, en outre, le Client peut permettre au nombre spécifié d'Utilisateurs Enregistrés d'administrer l'environnement du Logiciel BI Licensor par rapport au serveur, à la sécurité et à l'administration de planification des rapports et à la capacité de réaliser les méta données par l'intermédiaire du Framework Manager.
- (iv) Une « Licence BI Auteur Business » est identique à la Licence BI Consommateur et, en outre, le Client peut permettre au nombre spécifié d'Utilisateurs Enregistrés d'utiliser le module et fonctionnalités de Query Studio.
- (v) Une « Licence BI Auteur Professionnel » est identique à la Licence BI Consommateur et, en outre, le Client peut permettre au nombre spécifié d'Utilisateurs Enregistrés d'utiliser les modules et fonctionnalités de Query Studio et Report Studio.
- (vi) « Licence Event Studio User Add-on » signifie que le Client peut permettre au nombre spécifié d'Utilisateurs Enregistrés ayant les droits de Licence Licensor BI de base spécifiés d'utiliser également le Logiciel Event Studio ; et le Client configurera le Logiciel sous Licence Cognos afin d'assurer que ces utilisateurs ne puissent pas utiliser toute autre fonctionnalité du Logiciel Cognos.

4. Composants Microsoft (s'applique uniquement aux produits Arbortext IsoView)

Dans la mesure où des Composants Microsoft sont compris dans ou avec les Produits sous Licence, le Client accepte de : (i) ne distribuer le Code Redistribuable d'Utilisation Etendue dans le code objet que conjointement et en tant que partie d'un produit d'application du logiciel développé par le client qui ajoute une fonctionnalité significative et primaire au Code Redistribuable d'Utilisation Etendue ; (ii) ne pas utiliser le nom, le logo, ou les marques déposées de Microsoft pour lancer sur le marché l'Application Utilisateur Final ; (iii) inclure une mention de droit d'auteur valable à l'Application Client Final ; (iv) indemniser, libérer de toute responsabilité et défendre Microsoft contre toute demande de dommages et intérêts ou procédure judiciaire, y compris les frais d'avocats, qui dérivent ou résultent de l'utilisation ou la distribution de l'Application Utilisateur Final ; et (v) ne pas permettre une ultérieure distribution du Code Redistribuable à Utilisation Etendue par l'utilisateur de l'Application Utilisateur Final.

5. Composants Adobe (s'applique uniquement aux produits Mathcad)

Le produit Adobe PDF Creation Add-On inclus dans certains produits Mathcad peut inclure diverses applications, utilitaires et composants, peut supporter plusieurs plates-formes et de langues et peut être fournis au client sur plusieurs supports ou en plusieurs exemplaires. Néanmoins, ce logiciel est conçu et fourni au Client comme un seul produit à être utilisé comme un seul produit. Le client n'est pas tenu d'utiliser tous les composants de ce logiciel, mais il ne peut pas séparer ou décomposer les composants de ce logiciel pour une utilisation sur des ordinateurs différents. Customer ne doit pas désassembler ou regrouper ce logiciel pour une distribution, un transfert ou une revente.

Conditions des Produits Tiers Intégrés

Certains produits tiers fournis avec les Produits Sous Licence sont fournis sous une licence distincte concédée directement par le fabricant des produits tiers applicables ("Produits Tiers Intégrés"). Le Client accepte et reconnaît que dans la mesure où ces Produits Tiers Intégrés sont fournis avec les Produits Sous Licence : (i) ces Produits Tiers Intégrés sont fournis sur une base d'entrée et de sortie « en l'état », et comme tels, sont fournis au Client sans garantie, indemnisation, support ou autre déclaration faite par PTC ; (ii) PTC décline toute responsabilité pour ces Produits Tiers Intégrés et les Services de Maintenance pour ces logiciels seront fournis à la discrétion de PTC ; et (iii) il peut être demandé au Client d'acheter de Nouvelles Versions de ces Produits Tiers Intégrés au fur et à mesure de leur disponibilité et de leur support par leurs fabricants respectifs.

À ce jour, les Produits tiers fournis suivants sont mis à disposition par PTC avec certains des Produits Sous Licence, en tant que composants intégrés ou applications optionnelles par achat distinct à la date du présent Contrat :

- Adobe® Acrobat® Reader. Le Client accepte que toute copie de Adobe® Acrobat® Reader qu'il reçoit de PTC soit soumise aux termes et conditions du Contrat de Licence d'Utilisateur Final Electronique de Adobe® Systems Incorporated pour Adobe® Acrobat® Reader joint à ce dernier.
- Citrix Systems Presentation Manager et Lakeside Software SysTrack sont disponibles en tant qu'applications optionnelles fournies avec certains Produits Sous Licence Arbortext. Le Client convient que toutes copies de Citrix Systems Presentation Manager et/ou de Lakeside Software SysTrack achetées par lui à PTC sont régies par les dispositions et conditions des contrats de licence respectifs de Citrix Systems et de Lakeside Software fournis avec celles-ci.
- Composants Sun

Les termes suivants s'appliquent aux logiciels et à la documentation fournis par Sun Microsystems, Inc. ("Sun") dans la mesure où tout logiciel ou toute documentation Sun ("Logiciel Sun") est inclus dans les Produits Sous Licence, et notamment Java™ Runtime Environment, Java Naming and Directory Interface™ 1.2.1, JavaMail™ 1.2, JavaBeans™ Activation Framework 1.0.1, Java™ Secure Socket Extension 1.0.2 et Java™ Software Developers Kit :

Le Client ne peut pas modifier l'Interface de Plate-forme Java ("JPI" identifiée comme classes contenues dans le paquet "java" ou tout autre sous-paquet du paquet "java"), en créant des classes supplémentaires à l'intérieur de la JPI ou en générant d'une autre manière l'ajout ou la modification des classes dans la JPI.

Dans le cas où le Client crée une classe supplémentaire et des API associées qui (i) s'étendent à la fonctionnalité d'une plate-forme Java et (ii) sont exposées à des développeurs de logiciels tiers dans le but de développer un logiciel supplémentaire qui implique cette API supplémentaire, le Client doit faire rapidement une large publication d'une spécification précise pour cette API, en vue d'une utilisation gratuite par tous les développeurs.

Le Logiciel Sun est une information confidentielle protégée au titre de droit d'auteur et les droits sur toutes les copies sont réservés à Sun et/ou ses donneurs de licence. Le Logiciel Sun n'est pas conçu, concédé en licence ou prévu pour être utilisé en vue de la conception, l'élaboration, le fonctionnement ou la maintenance d'une installation nucléaire et Sun rejette expressément toute garantie implicite d'adéquation à un tel usage.

LE LOGICIEL SUN PEUT NE PAS ETRE TOLERANT AUX ERREURS ET LORSQU'IL EST UTILISE AVEC UN MATERIEL OU DES SYSTEMES DANS DES ENVIRONNEMENTS DANGEREUX EXIGEANT UNE EXECUTION A L'ABRI DE FAUTES, COMME DANS L'EXPLOITATION DES INSTALLATIONS NUCLEAIRES, DE LA NAVIGATION DES AVIONS, DU CONTROLE DU TRAFIC AERIEN, DES MACHINES SERVANT DE SOUTIEN DIRECT DE LA VIE OU DE SYSTEMES D'ARMES, LA DEFAILLANCE DES PRODUITS SOUS LICENCE POURRAIT MENER DIRECTEMENT A LA MORT OU PROVOQUER DES BLESSURES, OU DE GRAVES DEGATS PHYSIQUES OU A L'ENVIRONNEMENT.

Sun décline toute responsabilité au titre de toute condition, déclaration et garantie expresse ou implicite, y compris toute garantie implicite de qualité marchande, d'aptitude à un emploi particulier ou une absence de violation, sous réserve de la validité égale de cette exclusion de responsabilité

Dans les limites permises par la loi, Sun ou ses donneurs de licence ne répondront pas d'une perte de revenus, de bénéfices ou de données, ou de dommages directs, indirects, particuliers, consécutifs, accessoires ou punitifs, peu importe la manière dont ils sont causés et quelle que soit la théorie de responsabilité applicable, résultant ou relatifs à l'utilisation ou à l'impossibilité d'utiliser le Logiciel Sun, et ce même si Sun a été informée de la possibilité de ces dommages.